

**ACCUEIL DE LOISIRS «Brou Juniors»**  
Salle des sports de Brou, rue de mottereau – 28160 BROU  
Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : al.broujuniors@orange.fr

## Note d'information

ETE 2018

### ◆ ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs Intercommunal «Brou Juniors» est habilité par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Il fonctionnera du **lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018**. L'Accueil de Loisirs est ouvert aux jeunes âgés de **11 à 17 ans**. Sa capacité d'accueil est de 24 jeunes.

La CAF et la MSA participent au financement de la structure.

### ◆ HORAIRES D'OUVERTURE

**Horaires d'ouverture : de 8h à 18h.** Début des activités à 9h. Départ possible des jeunes à partir de 17h (horaires pouvant être modifiés en fonction du planning d'activités). **Il est demandé de respecter le début des activités à 9h et l'horaire de fermeture de l'Accueil de Loisirs, à savoir 18h.**

### ◆ FREQUENTATION

Inscription à la journée, sauf cas exceptionnel. Par exemple, **pour le mini camp du 9 juillet au 13 juillet 2018, pour le projet « Théâtre en mouvement » du 23 au 27 juillet 2018 et pour le projet « Atelier Graff » du 23 juillet au 27 juillet 2018, l'inscription du jeune à la semaine est obligatoire.**

### ◆ INSCRIPTION

- **Dans la limite des places disponibles et en prenant en compte l'ordre d'arrivée des dossiers.**
- **Dossier d'inscription disponible** dans les mairies, à l'Annexe Administrative du Perche-Gouet, à la CDC du Grand Châteaudun et téléchargeable sur le site [www.perchegouet.com](http://www.perchegouet.com) à partir du **lundi 11 juin 2018**.
- **Réception des dossiers :**
  - **Annexe Administrative du Perche-Gouet, 3 rue du professeur Félix Lejars, 28160 Unverre :** du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h.
  - **Accueil Péri-scolaire d'Unverre, rue des Sorbiers, 28160 Unverre (du 11 juin au 6 juillet 2018 inclus) :** lun, mar, jeu, ven de 7h15 à 8h50 et de 15h40 à 19h / mer de 7h15 à 8h50.
- **Renseignements complémentaires** auprès du référent de l'Accueil de Loisirs «Brou Juniors» (06 20 99 28 45) et/ou auprès du coordonnateur Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (07 71 44 15 90).
- **L'inscription sera validée sous réserve que le demandeur soit à jour de ses règlements de factures concernant le Péri-scolaire, les Accueils de Loisirs et Ecoles de Musique.**
- **Une fois le séjour commencé, l'inscription de l'enfant à l'Accueil de Loisirs sera considérée comme définitive et facturée sauf en cas d'absence justifiée (voir chapitre absence).**

### ◆ ENCADREMENT

Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, les équipes sont composées de personnels qualifiés.

### ◆ DOCUMENTS INDISPENSABLES POUR L'INSCRIPTION

**Carnet de santé de l'enfant** (photocopie pages vaccinations) ; Photocopie du **dernier avis d'imposition** (sur les revenus N-1) ; **Attestation d'assurance responsabilité civile** «individuelle» ou «extra-scolaire» (durée de validité 1 an) ; **Certificat médical** d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives (durée de validité 1 an) ; **Fiche sanitaire** de liaison ; **Attestation de réussite au test aquatique ACM** pour la voile et le paddle du mini camp. **Le test aquatique ACM peut être réalisé en piscine** et délivré par une personne répondant aux qualifications BEESAN, BPJEPS AAN, MNS, BNSSA...

En cas de réinscription sur une autre période aux Accueils de Loisirs/Accueils péri-scolaires/Ateliers péri-scolaires de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, les documents justificatifs ci-dessus ne seront pas redemandés dans la limite de leurs durées de validité, sauf en cas d'éventuels changements (nouveaux vaccins).

Merci de nous préciser dans quelle structure/période vous avez déjà inscrit votre enfant afin que l'on puisse récupérer vos documents fournis précédemment :

.....

### ACCUEIL DE LOISIRS «Brou Juniors»

Salle des sports de Brou, rue de mottereau – 28160 BROU

Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : al.broujuniors@orange.fr

#### ◆ **CE QUE VOUS DEVEZ PREVOIR POUR LES ACTIVITES**

- Une paire de chaussures de sport spécifique à l'utilisation de la salle des Sports de Brou
- Une bouteille d'eau
- Une tenue adaptée aux différentes activités prévues dans le planning ci-joint, et aux conditions climatiques :
  - Activité Graff : Vieux vêtements pouvant être salis
  - Activité Piscine : un maillot de bain et une serviette
  - Activité Paddle, voile : chaussures fermées, vêtements liés à une activité nautique

#### ◆ **TARIFS**

Le prix de la journée à l'Accueil de Loisirs «Brou Juniors» comprend le repas, le goûter, et les diverses activités.

- Sortie exceptionnelle : 3,96 € par jour (transport compris).
- Mini-camp : 5,97 € par nuit (transport, activités, dîner et petit déjeuner compris)
- Veillée jeune : 2,73 €

Revenus nets mensuels du foyer	TARIFS	
	Famille de la C.D.C.	Famille hors C.D.C.
• jusqu'à 750 €	5,51 €	9,83 €
• de 751 € à 1 100 €	6,80 €	11,44 €
• de 1 101 € à 1 400 €	7,94 €	12,53 €
• de 1 401 € à 1 700 €	8,96 €	13,73 €
• de 1 701 € à 2 000 €	10,25 €	14,87 €
• de 2 001 € à 2 300 €	11,33 €	16,02 €
• plus de 2 300 €	12,41€	17,06€

- Les tarifs sont calculés en fonction de vos revenus N-1. Dégressivité de 10% pour le 2<sup>ème</sup> enfant et de 20% à partir du 3<sup>ème</sup> enfant fréquentant également les Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun sur les grandes vacances et fréquentant également l'Accueil de Loisirs sur les petites vacances.

Le règlement sera à effectuer à réception de la facture, après le séjour :

- ▶ Paiement par chèque (envoi postal) au Centre des Finances Publiques de Châteaudun, 14 rue de la Madeleine, 28200 Châteaudun.
- ▶ Paiement par virement au Centre des Finances Publiques de Châteaudun.
- ▶ Paiement en espèces (jusqu'à 300 €) et en Carte Bancaire au Centre des Finances Publiques de Châteaudun.
- ▶ Paiement par chèque CESU au Centre des Finances Publiques de Châteaudun.

#### **Extrait du règlement intérieur :**

**Une fois le séjour commencé**, l'inscription de l'enfant à l'Accueil de Loisirs sera **considérée comme définitive et facturée** sauf en cas d'absence justifiée (voir chapitre absence). Dues aux accidents de la vie (décès, **perte d'emploi...**), sur demande de la famille et sur présentation d'un justificatif (certificat de décès,...), les jours d'absences ne sont pas facturés.

**Il est demandé de respecter l'horaire d'ouverture et de fermeture de l'Accueil de Loisirs.** En cas de dépassement horaire sauf cas exceptionnel à l'appréciation de la CDC du Grand Châteaudun, **15 € par quart d'heure sera facturé et tout quart d'heure entamé est dû.**

**ACCUEIL DE LOISIRS «Brou Juniors»**  
Salle des sports de Brou, rue de mottereau – 28160 BROU  
Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : al.broujuniors@orange.fr

# Renseignements

ETE 2018

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS :

**PERSONNE RESPONSABLE :**  PERE  MERE  TUTEUR

◆ Nom et prénom du responsable : .....

◆ Adresse domicile : .....

◆ Code postal : ..... ◆ Commune : .....

◆ N° téléphone maison : ..... ◆ N° téléphone travail : ..... ◆ N° portable(s) : .....

◆ N° fax : ..... ◆ E-mail (s) : .....

**PERSONNE CONJOINT(E) :**  PERE  MERE  Autres (à préciser) : .....

◆ Nom et prénom du responsable : .....

◆ Adresse domicile : .....

◆ Code postal : ..... ◆ Commune : .....

◆ N° téléphone maison : ..... ◆ N° téléphone travail : ..... ◆ N° portable(s) : .....

◆ E-mail (s) : .....

### SITUATION FAMILIALE :

Nombre total d'enfants : .....  Nombre d'enfants à charge : .....

Marié(e)  Célibataire  Divorcé(e)  Pacsé(e)  Séparé(e)  Union maritale  Veuf(ve)

### REGIME :

AGRICOLE (MSA)  SNCF/RATP  REGIME GENERAL ET FONCTIONNAIRE

### ORGANISME QUI VERSE LES PRESTATIONS FAMILIALES :

◆ Allocataire :  OUI  NON  CAF  MSA  RSI  Autres (à préciser) : .....

◆ Si oui, nom et prénom de l'allocataire : .....

◆ Numéro de l'allocataire (fournir un justificatif) : .....

### PROFESSION :

◆ Madame : ..... ◆ Lieu de travail : .....

◆ Monsieur : ..... ◆ Lieu de travail : .....

### ORGANISME QUI VERSE LES PRESTATIONS DE SANTE (remboursement maladie) :

CPAM  MSA  RSI  Autres (à préciser) : .....

◆ Nom et prénom de l'assuré : .....

◆ Numéro de sécurité sociale (fournir un justificatif) : .....

### PARTICIPATION ENTREPRISE :

OUI  NON


◆ Si oui, libellé et coordonnées de l'entreprise : .....

**ACCUEIL DE LOISIRS «Brou Juniors»**

Salle des sports de Brou, rue de mottereau – 28160 BROU

Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : al.broujuniors@orange.fr

**MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS Code de l'Action Sociale et des Familles**

 <p><b>FICHE SANITAIRE DE LIAISON</b></p>	<b>Enfant : Nom :</b> .....	<b>Prénom:</b> .....
	<b>Date de naissance :</b> .....	<b>Garçon :</b> <input type="checkbox"/> <b>Fille :</b> <input type="checkbox"/>
	<b>Adresse :</b> .....	

**Accueil de Loisirs «Brou Juniors» - dates du séjour :**

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de l'enfant.

**I - Vaccinations :** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccins obligatoires			Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés			Dates
	oui	non			oui	non	
Diphthérie				Hépatite B			
Tétanos				Rubéole			
Poliomyélite				Coqueluche			
ou DT polio				Autres (préciser)			
ou Tétracoq							
B.C.G.							

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication - **Attention : le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication**

**II – Renseignements médicaux concernant l'enfant :**

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Coqueluche
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Otite	Rougeole	Oreillons	Rhumatisme articulaire aigu	
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

**Allergies :** Médicamenteuses :  oui  non Asthme :  oui  non Alimentaires :  oui  non

Si oui, fournir obligatoirement un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Autres : .....

**Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :** .....

**Indiquer les difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.....

**III - Recommandations utiles des parents :**

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... ? .....

**IV - Responsable légal de l'enfant :**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse pendant le séjour :** .....

**Tél. domicile :** ..... **Travail :** ..... **Portable :** .....

**Nom et tél. du médecin traitant (facultatif) :** .....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

**Date :** ..... **Signature (précédée de la mention lu et approuvé) :**

**ACCUEIL DE LOISIRS «Brou Juniors»**  
Salle des sports de Brou, rue de mottereau – 28160 BROU  
Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : al.broujuniors@orange.fr

## Autorisation des parents

Valable sur les périodes du périscolaire matin/soir, du mercredi après-midi, des vacances

◆ E T E 2 0 1 8 ◆

- ◆ **Je soussigné (e) :** .....
- ◆ **Responsable de l'enfant :** .....
- ◆ **Autorise** mon enfant à participer à toutes les activités de l'Accueil de Loisirs, y compris :
- aux grandes sorties :  OUI  NON
  - à la piscine :  OUI  NON
  - aux activités physiques et sportives :  OUI  NON
  - aux mini-camps :  OUI  NON
- ◆ **Autorise** l'équipe d'animation à le photographier ou le filmer dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs :  
 OUI  NON
- ◆ **Autorise** la Communauté de Communes du Grand Châteaudun à utiliser les photos et les films de mon enfant dans le cadre de la communication Intercommunale (site internet, bulletin intercommunal....) :  OUI  NON
- ◆ **Autorise** le Directeur de l'Accueil de Loisirs ou/et un animateur à transporter mon (mes) enfant(s) dans leur véhicule, si nécessaire :  OUI  NON
- ◆ **Autorise** mon enfant à quitter l'Accueil de Loisirs sans accompagnement :  OUI  NON

### Noms et adresses des personnes autorisées à prendre l'enfant à la sortie :

- ① .....  
◆ N° téléphone maison : ..... ◆ N° téléphone travail : ..... ◆ N° portable : .....
- ② .....  
◆ N° téléphone maison : ..... ◆ N° téléphone travail : ..... ◆ N° portable : .....

### Noms et adresses des personnes à prévenir en cas d'urgence :

- ① .....  
◆ N° téléphone maison : ..... ◆ N° téléphone travail : ..... ◆ N° portable : .....
- ② .....  
◆ N° téléphone maison : ..... ◆ N° téléphone travail : ..... ◆ N° portable : .....
- ◆ Nom du médecin traitant : ..... ◆ N° téléphone : .....
- ◆ En cas d'absence de celui-ci, nom et n° de téléphone d'un autre médecin à contacter :  
.....
- ◆ Le : ..... ◆ Signature du représentant légal :

**Pièces manquantes :**

- Impôt
- Assurance
- Vaccination
- Certificat médical

Cadre réservé à l'Accueil de Loisirs

**ACCUEIL DE LOISIRS «Brou Juniors»**  
Salle des sports de Brou, rue de mottereau – 28160 BROU  
Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : al.broujuniors@orange.fr

## Fiche d'inscription

ETE 2018

◆ Nom du jeune : ..... ◆ Prénom du jeune : .....

◆ Date de naissance : ..... ◆ Age : .....

Garçon  Fille

◆ Matériels fournis par la famille (selon les besoins du planning d'activités) :

◆ Vélo/VTT :  OUI  NON ◆ Casque vélo/VTT :  OUI  NON

◆ **Fréquentation à l'Accueil de Loisirs (cocher les jours retenus) :**

**Lundi 9 juillet au vendredi 13 juillet 2018 :**

**Mini camp à Marçon (72)**

*Inscription obligatoire à la semaine*

(L'attestation de réussite au test aquatique ACM est obligatoire)

.....  
 Lundi 16 juillet 2018

Mardi 17 juillet 2018

Mercredi 18 juillet 2018

Jeudi 19 juillet 2018

Vendredi 20 juillet 2018

.....  
 **Lundi 23 juillet au vendredi 27 juillet 2018 :**

**Atelier « théâtre en mouvement » le matin et atelier « Graff » l'après-midi**

*Inscription obligatoire à la semaine*

.....  
 Lundi 30 juillet 2018

Mardi 31 juillet 2018

Mercredi 1<sup>er</sup> août 2018

Jeudi 2 août 2018

Vendredi 3 août 2018

◆ Pour des raisons d'organisation du personnel d'encadrement, précisez approximativement :

◆ l'heure d'arrivée de l'enfant à l'Accueil de Loisirs : .....

◆ l'heure de départ de l'enfant à l'Accueil de Loisirs : .....

◆ Je m'engage à ce que mon enfant ..... fréquente l'Accueil de Loisirs  
tous les jours pendant la période choisie ci-dessus.

◆ Le : .....

◆ Signature du représentant légal :

# ATTESTATION D'AISANCE AQUATIQUE

**Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique du canoë-kayak et des disciplines associées en Accueils collectifs de mineurs (ACM)**  
*(Arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM)*

**Ce document atteste l'aptitude du mineur à :**

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre sur 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : .....

Titulaire du diplôme : .....

N° : ....., date de délivrance : ...../...../.....

Atteste de Mme, M. ....

Né(e) le : ...../...../.....

Demeurant à : .....

.....

## **A réussi le test.**

avec brassière de sécurité

Fait à : ....., le (date du test) : ...../...../.....

Signature :

*Qui peut attester le test d'aisance aquatique ?*

*- Une personne titulaire d'une qualification professionnelle dans les disciplines suivantes : canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, voile, canyonisme, surf de mer et natation*

*- Une personne titulaire d'un brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique BNSSA*





**ACCUEIL DE LOISIRS «Brou Juniors»**  
Salle des sports de Brou, rue de mottereau – 28160 BROU  
Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : al.broujuniors@orange.fr

## Règlement intérieur

ETE 2018

### ◆ Généralités

Les Accueils de Loisirs sont des entités éducatives habilitées pour accueillir des mineurs à l'occasion des loisirs en excluant les cours et apprentissages particuliers. Ce ne sont pas des « garderies », mais des structures qui prennent en compte des exigences pédagogiques spécifiques inscrites dans un projet.

L'Accueil de Loisirs «Brou Juniors» de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, agréé par les Services Départementaux de la Jeunesse et des Sports, accueille les jeunes de 11 ans à 17 ans. La priorité est donnée aux jeunes domiciliés dans la Communauté de Communes du Grand Châteaudun. Les jeunes domiciliés hors Communauté de Communes seront inscrits selon les places disponibles. Sa capacité d'accueil est de 24 jeunes. La CAF et la MSA participent au financement de la structure.

### ◆ Ouverture

L'Accueil de Loisirs «Brou Juniors» fonctionnera du **lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018 inclus**. Horaires d'ouverture de 8h à 18h. Début des activités à 9h. Départ possible des jeunes à partir de 17h (horaires pouvant être modifiés en fonction du planning d'activités).

**Il est demandé de respecter le début des activités à 9h et l'horaire de fermeture de l'Accueil de Loisirs, à savoir 18h.**

**En cas de dépassement horaire sauf cas exceptionnel à l'appréciation de la CDC du Grand Châteaudun, 15 € par quart d'heure sera facturé et tout quart d'heure entamé est dû.**

### ◆ Inscription

- Dans la limite des places disponibles et en prenant en compte l'ordre d'arrivée des dossiers.  
**Cas particulier : Par exemple, pour le mini camp du 9 juillet au 13 juillet 2018, pour le projet « Théâtre en mouvement » du 23 au 27 juillet 2018 et pour le projet « Atelier Graff » du 23 juillet au 27 juillet 2018, l'inscription du jeune à la semaine est obligatoire.**
- Dossier d'inscription disponible dans les mairies, à l'Annexe Administrative du Perche-Gouet, à la CDC du Grand Châteaudun et téléchargeable sur le site [www.perchegouet.com](http://www.perchegouet.com) à partir du lundi 11 juin 2018.
- Réception des dossiers :
  - Annexe administrative du Perche-Gouet, 3 rue du professeur Félix Lejars, 28160 Unverre :  
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h.
  - Accueil Périscolaire d'Unverre, rue des Sorbiers, 28160 Unverre (du 11 juin au 6 juillet 2018 inclus) :  
lun, mar, jeu, ven de 7h15 à 8h50 et de 15h40 à 19h / mer de 7h15 à 8h50.
- Renseignements complémentaires auprès du référent de l'Accueil de Loisirs «Brou Juniors» (06 20 99 28 45) et/ou auprès du coordonnateur Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (07 71 44 15 90).
- **En cas d'impayés antérieurs, la Communauté de Communes se réserve le droit de refuser l'inscription de l'enfant. Cette décision donnera lieu à un entretien avec son représentant légal.**
- **Une fois le séjour commencé, l'inscription de l'enfant à l'Accueil de Loisirs sera considérée comme définitive et facturée sauf en cas d'absence justifiée (voir chapitre absence).**

### ◆ Joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

Carnet de santé de l'enfant (photocopie pages vaccinations) ; Photocopie du dernier avis d'imposition (sur les revenus N-1) ; Attestation d'assurance responsabilité civile «individuelle» ou «extra-scolaire» (durée de validité 1 an) ; Certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives (durée de validité 1 an) ; Fiche sanitaire de liaison ; Attestation de réussite au test aquatique ACM pour la voile et le paddle du mini camp. Le test aquatique ACM peut être réalisé en piscine et délivré par une personne répondant aux qualifications BEESAN, BPJEPS AAN, MNS, BNSSA...

### ◆ Encadrement

Dans le respect de la réglementation, et pour répondre aux besoins de l'animation, les équipes sont composées de personnel qualifié renforcées éventuellement par des intervenants diplômés pour la pratique des activités dites à risques, ou nécessitant une spécificité (activités nautiques, escalades, ...).

### ◆ Accueil

Le(s) parent(s), ou autre(s) personne(s) accompagnant l'(les) enfant (s) devront élarger une feuille de présence, le matin et le soir. **Les parents devront signer une décharge, si leur (s) enfant (s) est/sont confié(s) à une tierce personne à la sortie de l'Accueil de Loisirs.**

**ACCUEIL DE LOISIRS «Brou Juniors»**  
**Salle des sports de Brou, rue de mottereau – 28160 BROU**  
**Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : al.broujuniors@orange.fr**

◆ **Activités**

Afin de profiter des différentes sorties et activités particulières, il est impératif d'inscrire votre enfant, à l'avance, à l'Accueil de Loisirs même, le nombre de places étant limité dans le bus et sur le lieu de l'animation.

Pour éviter de pénaliser les groupes de jeunes, il est demandé aux parents :

- d'être ponctuels (veiller aux horaires de départ du bus);
- d'avertir le responsable de l'Accueil de Loisirs en cas de désistement (avant 9 heures);
- de respecter les différentes recommandations.

Au cours des divers séjours, des activités extérieures peuvent être improvisées (se référer à l'affichage et à l'équipe d'animation). Le transport des jeunes sur les sorties est assuré par une compagnie privée de bus. En cas de désaccord des familles, celles-ci doivent en avvertir impérativement le responsable de l'Accueil de Loisirs.

◆ **Discipline**

Les jeunes sont tenus au respect de l'encadrant et des adultes en général et doivent se respecter mutuellement.

**Tout manquement et débordement, toutes violences physiques ou morales seront soumis à l'avis de la Commission Petite Enfance/Enfance/Jeunesse/Aînés, par l'intermédiaire de son Vice-président, qui jugera de la gravité des faits. Une exclusion de l'Accueil de Loisirs pourra être proposée.**

◆ **Tarifs**

Le règlement de la participation s'effectuera à réception de la facture, après le séjour, auprès de la Trésorerie de Châteaudun.

**Absences : Dues à l'état de santé de l'enfant (maladie, hospitalisation, ...)**, sur demande de la famille et sur présentation d'un certificat médical, les jours d'absence ne sont pas facturés.

**Dues aux accidents de la vie (décès, perte d'emploi...)**, sur demande de la famille et sur présentation d'un justificatif (certificat de décès,...), les jours d'absences ne sont pas facturés.

**Absence le jour d'une sortie exceptionnelle**, sans justificatif et sans en avoir prévenu les responsables des Accueils de Loisirs : la Communauté de Communes du Grand Châteaudun se réserve le droit d'appliquer une pénalité. A savoir : montant de la journée x 2.

◆ **Sécurité – Hygiène**

En cas de problème de santé, le responsable de l'Accueil de Loisirs ou les animateurs se chargent de contacter les parents puis le médecin traitant ou les pompiers qui seront amenés à intervenir dans toute urgence. Ne pas omettre de signer, sur la fiche sanitaire de liaison (dans le dossier d'inscription), l'autorisation médicale. Les jeunes devront être à jour de leurs vaccins. Le responsable de l'Accueil de Loisirs se réserve le droit de refuser un enfant ne présentant pas les conditions suffisantes d'hygiène et de propreté (poux,...). Dans le cadre des activités ou en cas de problème particulier, le responsable de l'Accueil de Loisirs ou les animateurs se réservent le droit de transporter les jeunes dans leur véhicule personnel, dans le respect du Code des assurances.

◆ **Assurance**

Une assurance couvre les jeunes et l'ensemble du personnel. Elle intervient en complément de l'assurance familiale.

◆ **Divers**

Pour les jeunes, 3 et 4 ans notamment, prévoir des vêtements de rechange et avvertir si la sieste est recommandée ; En cas d'activités «piscine», prévoir des vêtements de bain et une serviette, ainsi que les casquettes (ou chapeaux) ; En cas d'activités nautiques, canoë-kayak, aviron, planche à voile,... l'attestation de réussite au test aquatique ACM est exigé.

**Les jeunes sont quelquefois filmés et/ou photographiés dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs. Une autorisation des parents est requise.**

◆ **Repas**

Lors des sorties, des repas froids sont prévus. Le goûter est également fourni et pris à l'Accueil de Loisirs.

◆ **Je, soussigné(e) :**  Père  Mère  Responsable légal du jeune

Nom : .....Prénom : .....

Domicilié(e) à : .....

M'engage à respecter le règlement intérieur et les horaires d'accueil, d'activités et de départ définis pour l'Accueil de Loisirs «Brou Juniors».

**Date et signature(s) du (des) responsable(s) du jeune :**

**ACCUEIL DE LOISIRS «Brou Juniors»**

Salle des sports de Brou, rue de mottereau – 28160 BROU

Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : al.broujuniors@orange.fr

## Planning d'activités - Eté 2018

Capacité d'Accueil : 24 jeunes de 11 à 17 ans

### Accueil de Loisirs de Brou « Juniors »

### Planning d'activités\* - ETE 2018

*Sois Créatif, sois Sportif et surtout ... sois TOI !!!*

	1 <sup>ère</sup> semaine du 09/07/2018 au 13/07/2018	2 <sup>ème</sup> semaine du 16/07/2018 au 20/07/2018	3 <sup>ème</sup> semaine du 23/07/2018 au 27/07/2018	4 <sup>ème</sup> semaine du 30/07/2018 au 03/08/2018
<b>Lundi</b>	<p><b>Camp</b> Le LAC DES VARENNES à Marçon (72)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Voile</li> <li>. Paddle</li> <li>. Farniente</li> <li>. Plage</li> <li>. Veillées</li> <li>. Baignade</li> <li>. Jeux de société</li> <li>. Equitation</li> </ul> <p><b>Prévoir:</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>. Vêtements pour 5 jours</li> <li>. Nécessaire de toilette</li> <li>. Duvet, matelas, lampe torche, maillot de bain, crème solaire, casquette, Vieux vêtements pouvant être salis, chaussures imperméables à l'eau (ou une vieille paire)</li> </ul> <b>Test d'aisance aquatique obligatoire</b></p>	<p>« Anime ta matinée » Découverte de nouveaux jeux avec « La Brou'ette aux jouets »</p> <p><b>Journée à Nogent le Rotrou</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>. Piscine</li> <li>. Bowling</li> </ul> </p> <p>. Cinémobile à Brou jusqu'à 19h</p> <p>. Initiation Hand Ball Projet « Crée ton salon de Jardin » <b>Veillée</b> La fureur du mercredi soir jusqu'à 22h</p> <p>. Modélisme Projet « crée ton salon de Jardin »</p> <p>Projet « anime ta matinée »</p>	<p><b>PROJETS SUR LA SEMAINE</b></p> <p><b>Atelier théâtre</b> « Théâtre en mouvement » Tous les matins de 9h à 12h . Travail d'improvisation, de création Bonne humeur obligatoire !!</p> <p>Tous les après-midi de 13h30 à 16h30 . Création d'un graffiti grandeur nature sur un mur de la ville !!</p> <p>Ces projets vous demandent une inscription à la semaine</p>	<p>Olympiades de « n'importe quoi »</p> <p><b>Journée à Thiron-Gardais</b> ESCAPE GAME</p> <p>. Initiation Capoeira . Piscine <b>Veillée</b> cinéma jusqu'à 22h</p> <p>. Sensibilisation au handisport par de l'initiation au cécifoot et au fauteuil basket . Tir à l'arc avec l'association « Les archers de l'Etoile de Brou »</p>
<b>Mardi</b>				
<b>Mercredi</b>				
<b>Jeudi</b>				
<b>Vendredi</b>				<p><b>Journée avec le Jardin des Elfes</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>. Tournoi de jeux vidéos</li> <li>. Après-midi « bouiboule »</li> </ul> </p>

\*Ce planning d'activités est donné à titre indicatif, il pourra être modifié en fonction de différentes données (météo, envie des jeunes...).

et d'autres animations (manuelles, sportives ...) seront proposées en complémentarité du planning défini.